



# togomatin

TOGOMATIN - N° 162 DU 20 FEVRIER 2017 / PRIX : 250 FCFA



## Commission des réformes-OBUTS Ce que réclame le parti de Agbéyomé

L'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (OBUTS), de l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo souhaite que la Commission de réflexion sur les réformes politiques que préside Mme Awa Nana Daboya fasse faire les réformes dans les meilleurs délais pour clore ce débat qui traîne depuis des années et ce, dans l'intérêt de tous.

P 3

### COOPERATION



### Togo-Egypte Renforcement des relations

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a effectué un voyage en Egypte et s'est entretenu le jeudi dernier au Caire avec le Président Egyptien Abdel Fattah Al-Sissi. Les échanges ont porté sur le renforcement des relations de coopération entre le Caire et Lomé dans divers domaines à savoir la sécurité et la lutte contre le terrorisme...

P 2

### L'attestation du Traitement des pathologies Une entente préalable spécifique de l'INAM

P 7

### DEVELOPPEMENT

Tournées à Tohou et à Mango

Victoire Dogbé constate la réalisation des projets



P 6

### JUSTICE

Cour d'Assises de Lomé  
Trois individus condamnés pour complicité d'homicide



P 11

### EDITORIAL

Les pasteurs et les mises en garde

L'Église a longtemps prôné l'idéal de liberté pour ses membres, fidèles, ministres, serviteurs, etc. À l'inverse, on rencontre aujourd'hui de pasteurs qui bâtissent leur Temple sur un véritable détournement des objectifs de recherche de liberté contenus dans des écritures saintes. Comment définir une relation saine entre le pasteur et le fidèle ? Entre le Pasteur et le message dont il est porteur ? Quelles sont les attitudes à proscrire, à éviter, à encourager ? Toutes ces questions qui se posent avec une grande acuité dans notre pays depuis plusieurs années...

P 3

**tm SOMMAIRE**



Fête de l'indépendance à Banjul

Quelle libération pour les Gambiens ?

P 4



Fiscalité / OTR

568,5 milliards FCFA mobilisés en 2016

P 5



Muraille d'Agbogbo

Lancement des travaux de réhabilitation

P 9



Congo

60 Candidatures pour le poste de sélectionneur des Panthères

P 10



Affaire LCF et City Fm Le personnel privilégie le dialogue

P 11

**Nation**

**Coopération Togo-Egypte**

**Renforcement des relations**

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a effectué un voyage en Egypte et s'est entretenu le jeudi dernier au Caire avec le Président Egyptien Abdel Fattah Al-Sissi. Les échanges ont porté sur le renforcement des relations de coopération entre le Caire et Lomé dans divers domaines à savoir la sécurité et la lutte contre le terrorisme, les infrastructures, l'aviation, l'agriculture, la santé, le tourisme et la culture. Pour plus de détails, voici le contenu.

**Communiqué de la visite de travail et d'amitié du Chef de l'Etat en Egypte**

Le chef de l'Etat SEM Faure E. Gnassingbé effectue à partir de ce jour une visite de travail et d'amitié au Caire en Egypte. Ce voyage s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre le Caire et Lomé dans divers domaines à savoir la sécurité et la lutte contre le terrorisme, les infrastructures, l'aviation, l'agriculture, la santé, le tourisme et la culture. Ce matin déjà, le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé et le Président égyptien ont eu des échanges au cours desquels ils ont passé en revue les stratégies de redynamisation de la coopération économique entre les deux pays. La dernière visite du Président de la République au Caire remonte à avril 2016. Elle a été couronnée par la signature de trois protocoles d'accord de partenariat économique.



Faure Gnassingbé en discussion avec Fatah Al-Sisi

Le 6 novembre dernier, le Président Fatah Al-Sisi a eu un entretien téléphonique avec son homologue togolais. A cette occasion, il s'est félicité de l'adoption de la Charte de Lomé sur la Sécurité et la Sûreté maritimes et le développement en Afrique. Le Chef de l'Etat togolais avait à son tour félicité le Président Al-Sisi pour l'organisation réussie de la première conférence nationale pour les jeunes à Sharm El-Sheikh, et pour l'élection de l'Egypte au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Cette visite vient ainsi impulser une nouvelle dynamique aux relations de coopération qu'entretiennent les deux pays depuis quelques années.

Direction de l'information et de la Communication  
Présidence de la République

**Ogou / Projet culturel  
Artistes et promoteurs à l'école**

Trente-neuf acteurs culturels de la région des Plateaux, porteurs de projets ont été formés en gestion des projets, le jeudi 16 février dernier à Atakpamé. C'était au cours d'un atelier de renforcement de capacités qui a été initié par le Fonds d'Aide à la Culture (FAC) dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de soutien et d'appui aux artistes et acteurs culturels. L'objectif de cette session régionale est d'amener les artistes et promoteurs culturels porteurs de projets à maîtriser les techniques de rédaction et le canevas de présentation d'un projet culturel. Le technicien en gestion Nougolo Kodjo a souligné que cet atelier répond au souci du FAC qui rencontre souvent des difficultés dans le traitement des dossiers de candidatures aux projets culturels qu'il organise périodiquement.

**Lacs / Santé  
Sensibilisation à Anfoin et à Dzrêkpo**

Les populations d'Anfoin dans la préfecture des Lacs et celles de Dzrêkpo dans le Vo ont été sensibilisées du 14 au 16 février sur les Infections sexuellement transmissibles (IST), le Virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les grossesses précoces et les accidents de la route. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de la voie Tabligbo-Aného. Elle est à l'actif de l'ONG le Jourdain, Vie et Santé (JVS). La sensibilisation a été marquée par des sketches sur la fuite de responsabilités de certains parents qui conduisent leurs filles à la débauche. Cette campagne a permis aux élèves d'être renseignés sur des précautions à prendre pour se prémunir des grossesses précoces surtout en milieu scolaire ainsi que les conduites à tenir pour éliminer les risques d'accident de la circulation.

**Bassar / Développement  
Rencontre députés UNIR et points focaux**

Les députés, Tignonkpa Ayawavi Damba et Katin Djagri du parti Union pour la République (UNIR) de la circonscription électorale de Bassar ont échangé le 11 février dernier à Dimori avec les points focaux des dix cantons sur la vie du parti dans la localité.

Cette rencontre bilan a permis de passer au peigne fin les activités du parti menées au cours de l'année écoulée puis échanger sur les perspectives en particulier les stratégies à mettre en place pour faire avancer le parti dans la préfecture. Les députés ont abordé d'autres sujets notamment les élections locales qui se profilent à l'horizon. Ils ont aussi parlé des actions du gouvernement en faveur des populations surtout celles qui visent à soulager voire améliorer leur bien-être.

**Kozah / Processus REDD+  
Evaluation environnementale et sociale**

Les acteurs impliqués dans le processus de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) de la région de la Kara ont été outillés le 14 Février 2017 sur l'évaluation environnementale et sociale stratégique de ce processus. Initié par la coordination nationale REDD+, l'atelier vise à informer et échanger avec les différents acteurs sur les effets positifs et négatifs que pourraient générer les options stratégiques REDD+ proposées par le gouvernement d'une part et d'autre part contribuer à affiner la stratégie en vue de son adoption. La stratégie nationale REDD+ constitue à long terme une mesure pour faire face à des défis environnementaux sur la déforestation et la dégradation des forêts en vue d'une gestion durable.

**Golfe  
Sécurité sanitaire des produits halieutiques**

Les membres de la Fédération Chrétienne des Pêcheurs Artisanaux du Togo (FCPAT) ont renforcé leur capacité sur la qualité des produits halieutiques du 15 au 25 février à Lomé. Le but est d'améliorer la qualité et la prestation des pêcheurs et de les entretenir sur les conditions de travail nécessaires pour une meilleure visibilité des produits halieutiques togolais à l'échelle internationale. Au cours de la formation, les participants ont fait l'état des lieux et ont été renseignés sur les étapes de productions. Les délégués ont formulé des recommandations sur les bonnes pratiques d'hygiène, les principes de pêche, et d'autres aspects notamment le débarquement, le revêtement et la conservation. La sécurité sanitaire des produits halieutiques et la qualité environnementale des sites de productions ont été également étudiées.

**Tchaoudjo  
Matériel médical à l'USP de Kparatao**

Du matériel d'équipement et de consommables médicaux ont été offerts le 16 février dernier à l'Unité de Soins Périphériques (USP) du canton de Kparatao à Sokodé. Le don est destiné à améliorer la qualité de soins médicaux dans cet établissement sanitaire. Il est composé de lits d'accouchement et d'hospitalisation, de matelas, d'armoires, de chaises roulantes, de gants, de béquilles, de blouses blanches, de bandes de pansement, de compresses, de médicaments et d'un ordinateur portatif. C'est un geste de l'association « Milé Novissi » de France conduite par son président Jean Mark Hubain. Ce dernier a indiqué que son association est composée de retraités français qui cotisent pour aider des communautés togolaises dans les domaines de la santé, de l'énergie et de l'éducation.

Rassemblés par Elom H.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG\_ LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3<sup>e</sup> Mson avant  
Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :  
Carlos Amevor  
Françoise Dasilva  
Freda Sefiamor  
Rachidou Zakari  
Alexandre Wémima  
Elom Hounkpati

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:  
Dédé Babanawo

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :  
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

...sont loin de trouver des réponses avec beaucoup de dérives et déviances relevées par des fidèles, des voisins, des familles et autres proches de pasteurs.

Ces questions se posent encore, avec des « fausses prophéties », sinon « des prophéties mensongères » devenues l'apanage de certains pasteurs. Dans les mémoires des Togolais, restent vivaces les souvenirs de bien de pasteurs qui ont annoncé des changements, des miracles... que personne n'a vu se concrétiser. Dans les souvenirs des habitants de notre planète, les

promesses d'un pasteur rassurant que Hillary Clinton remporterait la présidentielle américaine, restent encore fraîches, comme si c'était hier...

Et comme si ces types de promesses fallacieuses avaient toujours le vent en poupe, d'autres pasteurs issues de quel néant, l'on ne sait, « poussent encore de terre » et promettent monts et merveilles, lune et soleil aux Togolais. C'était le cas lors d'un rendez-vous spirituel, le samedi 18 février dernier dans un hôtel à Lomé. Rencontre au cours de laquelle

l'apôtre-Prophétesse Catherine Louange BIYAO-ESSO de l'église Apostolique Prophétique « Jésus te libère pour sa gloire » à décliner ses avertissements aux Togolais. Une sortie médiatique, qui selon l'apôtre-Prophétesse, est initiée suite à des « appels incessants venus du Saint-Esprit » à travers de multiples révélations qu'elle dit avoir reçues pour la nation togolaise. « Le Togo deviendra une main pour enfanter les nations », a laissé entendre l'orateur. Quel toupet ! Quelle outrecuidance que d'associer le très saint nom du

« Saint Esprit » pour se livrer à de pareils exercices !

Quand on est coraqué par des fantasmes conquérants ou impériaux, aux antipodes des vrais fondements de la liberté de pensée, d'agir, de conscience, etc. on est d'emblée dans ces rôles qui consistent tout simplement à jouer sur l'angoisse et l'incertitude de l'homme.

Dieu n'est pas dans ces mises en garde et il faudra mettre en garde ces pasteurs et prophètes contre nombre de leur déviance.

Dieudonné Korolakina

## Réformes et réconciliation nationale Le Togo veut s'inspirer du Rwanda

Une délégation d'experts rwandais a séjourné au Togo du 12 au 19 février dans le cadre d'une visite de travail avec le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (Hcrrun). L'objectif de cette mission était de profiter de l'expérience du Rwanda en matière de réconciliation, d'unité nationale et de gestion de la chose publique.



Les membres de la délégation rwandaise

L'expérience rwandaise

Après un génocide - l'un des plus meurtriers de l'histoire africaine - qui a mis tous ses secteurs d'activités à genoux, le Rwanda a su se relever, recoller les morceaux et bâtir une nation forte et exemplaire que ce soit sur le plan développement, sur le plan social ou de la gouvernance. Pour y arriver, les autorités rwandaises ont dû mettre en œuvre plusieurs actions pour réconcilier ses fils et filles et renforcer l'unité nationale. Le Hcrrun compte bien profiter de l'expérience rwandaise dans sa quête du vivre ensemble.

« Le vœu du Hcrrun en conviant nos frères rwandais à cette visite de travail est de partager avec eux leur expérience notamment, en matière de réformes institutionnelles, constitutionnelles et administratives susceptibles de concourir à une meilleure gestion de la chose publique fondée sur le partage et le consensus », a indiqué Awa-Nana Daboya, la présidente du Hcrrun, lors de la conférence de presse qui a précédé les

travaux.

Le professeur Anastase Shyaka, président du conseil d'administration du Rwanda governance board et chef de la délégation, a présenté aux responsables du Hcrrun et représentants des institutions de la République, le parcours de son pays depuis le génocide jusqu'à nos jours.

Selon le professeur Shyaka trois éléments ont été déterminants au Rwanda pour un nouveau départ après le génocide. Il s'agit de l'unité, la redevabilité et la confiance des peuples. Il a invité les Togolais à emboîter les pas du Rwanda. Toutefois, il n'est pas seulement question d'enseigner les voies à suivre aux Togolais. Il s'agit selon le chef de la délégation rwandaise, d'un partage et le « Rwanda a certainement quelque chose à apprendre de l'expérience togolais ».

TM

## Assemblée nationale L'ANC fait son bilan annuel

La présidente du groupe parlementaire de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Isabelle Améganvi, a fait le vendredi dernier au cours d'une conférence le point sur les activités menées à l'Assemblée nationale.



Isabelle Améganvi

Au total, 30 lois ont été votées au cours de l'année 2016. 12 interpellations ont été également déposées sur la table du président de l'Assemblée nationale. Même si plusieurs ministres n'ont pas daigné répondre à l'appel des élus du peuple.

Dans l'ensemble, l'ANC note la dilapidation des deniers publics sous fond de détournement et de corruption. « Le Togo ne connaît pas ses frontières maritimes mais on prend 13

milliards FCFA pour organiser le sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes alors que selon le ministre, on a besoin de 500 (Ndlr-millions) pour faire venir les Experts pour les (Ndlr -frontières maritimes) définir », s'indigne Me Isabelle Améganvi.

La présidente du groupe parlementaire estime, en outre, qu'ils travaillent contrairement à ce qui est distillé dans l'opinion. Bien que minoritaires, les députés de l'opposition jouent leur partition, ajoute-t-elle.

Ici Lomé

## Commission des réformes-OBUTS Ce que réclame le parti de Agbéyomé

L'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (OBUTS), de l'ancien Premier ministre Agbéyomé Kodjo souhaite que la Commission de réflexion sur les réformes politiques que préside Mme Awa Nana Daboya fasse faire les réformes dans les meilleurs délais pour clore ce débat qui traîne depuis des années et ce, dans l'intérêt de tous.

Le parti OBUTS a formulé ce vœu au cours de sa rencontre le jeudi 16 février dernier à Lomé avec les membres de la Commission. En vue de faciliter la tâche à la Commission et pour gagner du temps, OBUTS préconise que les points de discussions antérieures sur les réformes et les conclusions de l'atelier de HCRRUN soient prises en compte.

Sur les détails de la rencontre entre OBUTS et la Commission, le communiqué de presse d'OBUTS consécutif à cette rencontre précise que le président national du parti a « rappelé à ses interlocuteurs l'importance de leur mission qui est celle de tous les dangers au cas où par faiblesse, ils

produiraient de dispositions clivantes ou qui n'obtiendraient pas le consensus indispensable pour garantir la cohésion nationale et la paix ».

En ce qui concerne les réformes, OBUTS souhaite que la mission assignée à la Commission soit « exécutée dans les meilleurs délais afin que ce chapitre des réformes qui traînent depuis des années puisse connaître son épilogue ».

Pour le parti de l'ex Premier ministre togolais, l'avènement des réformes va contribuer à « renforcer l'architecture constitutionnelle du pays, et consolider les droits politiques, économiques culturels et sociaux des citoyens, indispensables à l'émergence du Togo ».



Agbéyomé Kodjo

Il faut savoir que dans le cadre de ses concertations avec les partis politiques, la Commission de réflexion sur les réformes a déjà rencontré l'ANC, le CAR, l'ADDI.

Et on peut particulariser les points de vue des uns et des autres en ceci. Pendant que l'ANC de Jean-Pierre Fabre campe sur le respect des conclusions de l'Accord Politique Global (APG) signé en 2006 et qui peine à être réalisé sur certains points, le CAR de Me Yawovi

Agboyibor préconise l'ouverture d'un « dialogue politique structuré entre le pouvoir et l'opposition ». Le parti ADDI du professeur Aimé Gogué a demandé quant à lui à la Commission des Réformes, la mise en place d'une commission plus élargie et regroupant des représentants de l'opposition et du parti au pouvoir pour réfléchir et régler les problèmes liés aux réformes.

Carlos Amevor



# International

## Fête de l'indépendance à Banjul Quelle libération pour les Gambiens ?

Le peuple gambien a célébré dans la liesse le samedi 18 février 2017 au stade de Bakau à Banjul la fête de l'indépendance du pays et l'investiture du président Adama Barrow. Le nouveau président a été élu à la suite du scrutin du 1er décembre 2016 accepté puis contesté par l'ex-président Yahya Jammeh. Une fête placée sous le sceau de la libération, mais se pose la question de savoir de quelle libération s'agit-il vraiment ?



Adama Barrow au cours de son investiture ce 18 février 2017

**D**e la libération « du noir » à l'enchaînement au « blanc » La question mérite que l'on s'y attarde un peu au regard des récentes déclarations du nouveau président élu Adama Barrow. Contrairement à son prédécesseur

qui semblait ramer à contre-courant de ses pairs présidents africains, en faisant des déclarations de révoltes envers la colonisation moderne de l'occident, Adama Barrow revient à l'ancienne formule de collaboration avec l'ancienne métropole.

Avant même qu'il n'ait eu le temps de terminer la formation de son gouvernement, Adama Barrow avait déjà terminé sa réflexion sur le retour de son pays au sein du Commonwealth décrié par son prédécesseur comme étant une institution « néocoloniale » en 2013. Au moment où plusieurs chefs d'Etat africains et même la Russie se désolidarisent de la CPI, Adama Barrow vient d'annuler le processus de retrait enclenché par Yahya Jammeh en fin de semestre 2016.

Ce samedi 18 février 2017, le mot « libération » a été prononcé plusieurs fois par le nouvel homme fort de Banjul. Une nouvelle Gambie pour les gambiens, « plus libre, plus juste, plus démocratique » ! Sauf qu'à y voir de près, la Gambie retrouvera certes la démocratie et la justice sera respectée, mais cette liberté voulue par Barrow ne sera que de nom. Comme d'ailleurs plusieurs Etats africains qui, inconsciemment se plaisent dans cette collaboration, qu'ils estiment inévitable et d'ailleurs

vitale pour la survie du peuple !

Nous le disons, la Gambie s'est certes libérée du noir qu'est Yahya Jammeh, mais en même temps, elle se lie au « blanc », à l'ancien colon, à l'ancienne métropole. Vendre le « voleur » pour acheter le « sorcier », c'est dans cette position que nous analysons la vision des nouvelles autorités gambiennes. Et dans la foulée, une aide spéciale de plusieurs millions d'euros décidée, dont 75 millions à débloquent immédiatement, par l'Union européenne, comme pour remercier cette décision de se « re-enchaîner » au Commonwealth, pour aider la Gambie à relancer son économie, l'emploi, les infrastructures, l'insécurité alimentaire, etc... Les pays africains resteront dans cette position de se faire aider pour leur survie jusqu'à quand ?

Après plus de 50 ans d'indépendance, les pays africains n'ont toujours pas réussi à trouver la formule pour créer les facteurs d'un vrai développement de leur pays, et remettent encore leurs espoirs sur les institutions internationales. L'avènement du franc CFA, dénoncé par les pays francophones d'Afrique devrait servir d'éléments de réflexion pour ce nouveau président qui, dans cette nouvelle position, s'engage indubitablement sur une voie où son pays sera plus enchaîné que libre.

Alexandre Wémima

## CPI / Polémique de retrait Le Bénin reste et demeure

Les autorités béninoises sont montées au créneau le 16 février 2017 pour réaffirmer leur intention de ne pas quitter la Cour pénale internationale (CPI) même si elles partagent des reproches qui sont faites à cette juridiction.



Cour pénale Internationale

« La position du Bénin sur la CPI est très claire : l'adhésion au Statut de Rome et organes subséquents est individuelle. Nous avons exprimé la réserve du Bénin sur une démarche collective qui était proposée, de retrait. Mais nous avons dit que le Bénin participera à toute réflexion pour améliorer le fonctionnement de la Cour pénale internationale. Donc il ne s'agit pas d'occulter ce qui fait que l'on critique la Cour. Mais il est clair que notre pays, tout en tenant compte de cela, n'a pas l'intention de se retirer de la CPI », ainsi s'est exprimé Aurélien Agbénonci, le Ministre béninois des Affaires étrangères et de la coopération. Sans passer par quatre chemins, le Bénin vient ainsi de s'ajouter à la petite liste de pays qui estiment que la CPI, malgré les critiques qui lui sont faites, reste une institution indispensable à la sauvegarde des actes tendant au respect des droits de l'homme.

Juridiction pénale universelle permanente chargée de juger les personnes accusées de génocide, de crime contre l'humanité, de crime d'agression et de crime de guerre, la CPI est critiquée par un collectif de pays africains qui lui reprochent de pratiquer une justice à deux vitesses, essentiellement concentrée sur les pays africains alors que des crimes massifs de guerre sont commis par des chefs d'Etat de l'occident et des Etats-Unis d'Amérique.

Ainsi, après la décision de retrait de l'Afrique du sud, du Kenya, du Burundi, de la Namibie et de la Gambie, voici que d'autres pays qui estiment qu'elle reste une institution nécessaire, même si les critiques sont légitimes et justifiées. C'est dire qu'on n'est pas prêt d'assister à un désaveu collectif de cette juridiction international qui a du chemin à parcourir pour mériter la confiance des africains.

T.M.

## Sénégal Macky Sall neutralise-t-il ses adversaires politiques ?

Au Sénégal, c'est comme si le régime en place veut aller aux élections sans avoir des adversaires. Après avoir fait exiler Karim Wade, emprisonné le maire de la Médina et rendu « inéligible » le député maire de Mermoz Sacré Cœur, le pouvoir du président Macky Sall est maintenant aux trousseaux du maire de la ville de Dakar, Khalifa Sall.

**A** lors que les sondages de la présidentielle de 2017 (avant le report), prévoient un deuxième tour entre Macky Sall et Karim Wade, ce dernier candidat du Parti démocratique sénégalais (Pds, opposition) a été obligé de quitter le Sénégal après sa sortie de prison. En novembre dernier, l'avocat de Karim Wade a confirmé à la presse que celui-ci a bien été exilé par force au Qatar, où il un

surprise du dossier de l'affaire de la mort de Ndiaga Diouf, lors des événements pré-électorales de 2011. Un verdict qui le rend inéligible selon certains spécialistes du droit pénal sénégalais. « Dans cette condamnation, vous avez entendu 06 mois ferme. A partir de 06 mois ferme, vous comprendrez que j'ai un casier judiciaire entaché qui me rend inéligible pour les législatives de juillet prochain » avait



Des opposants sénégalais

séjourne actuellement. Début janvier, à la suite d'une affaire privée au niveau de la maison du parti socialiste (mouvance présidentielle), le maire de la Médina ainsi que 9 autres jeunes du parti ont été envoyés en prison en détention préventive. Leur seul tort selon leurs avocats : avoir déclaré que le parti socialiste aura un candidat et ne pourra donc pas soutenir Macky Sall. Jeudi dernier, Barthélémy Dias, Habib Dieng a été condamné à deux ans de prison dont six mois ferme, après la réouverture

déclaré l'intéressé à l'annonce du verdict. Au moment des faits, Macky Sall alors candidat, avait déclaré que s'il est élu président, Barthélémy Dias ne passera pas un seul jour de plus à la prison. L'actuel président arguait alors que Dias était la victime dans cette affaire. Mais à l'endroit de Bamba Fall, Barthélémy Dias est du groupe des dissidents de la majorité qui veut que leur parti, le Ps ait un candidat pour les futures joutes électorales.

T.M. et Koaci.com

## Fiscalité / OTR

## 568,5 milliards FCFA mobilisés en 2016

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a mobilisé 568,5 milliards de FCFA en 2016. Un résultat estimé à 99% de ses objectifs l'année dernière.

L'OTR s'était fixé comme objectif de mobiliser 575 milliards de FCFA en 2016, mais l'office a réussi à mobiliser 568,5 milliards. Le gap de 1%, selon ses responsables résulte d'une situation économique morose au Togo et dans la région.

Ces résultats ont fait l'objet d'une rencontre le 16 février 2017 entre le comité de direction de l'Office, ses directeurs, chefs de divisions etc. Cette rencontre, avait pour objectif « de faire le bilan de l'année écoulée, de réfléchir sur les voies et moyens pour surmonter les difficultés rencontrées en 2016, mais également d'échanger sur les perspectives de l'année en cours ».

Après un passage en revue des difficultés



Les commissaires de l'OTR lors de la revue

qui ont émaillé le fonctionnement des différentes unités au cours de l'année qui s'est achevée, le comité de direction a donné des orientations pour une optimisation des bonnes pratiques qui induiront un passage à l'échelle dans la collecte des recettes.

## Les trois catégories de contribuables

Au cours de la rencontre, les responsables de l'office togolais des recettes ont distingué trois catégories de contribuables. « Ceux qui consentent volontairement au paiement de leurs impôts et taxes ; ceux qui honorent leur engagement après un rappel à l'ordre et ceux qui ne s'acquittent de leur devoir que sous contrainte ». Pour le Commissaire Général, l'OTR doit travailler à faire passer les deux dernières catégories dans la première. Ainsi le comité de direction a renvoyé tout le personnel d'encadrement à sa mission ; celle de relever le défi en 2017 d'une administration fiscale, efficace.

TM

## Transport aérien

## Med-View Airline veut desservir Lomé

La compagnie nigériane de transport aérien Med-View Airline va peut-être desservir la capitale togolaise dans les prochains mois. La compagnie a annoncé la semaine dernière, son intention de desservir Lomé ainsi que plusieurs capitales de la sous-région.

Dans le plan d'extension de son réseau, la Med-View Airline a prévu déservir de nouvelles

destinations en Afrique de l'Ouest. Il s'agit du Togo, du Sénégal, de la Guinée Conakry et de la Côte d'Ivoire.

Créée en 2007 comme une compagnie aérienne exploitant principalement des vols Haji, Med-View Airline a depuis Novembre 2012, offert des vols domestiques aux passagers. Elle s'est ensuite élargie en régional et long-courriers réguliers. Le transporteur dispose en plus d'un

large réseau domestique, deux liaisons internationales vers la Grande Bretagne et l'Arabie Saoudite. En 2018, elle compte ouvrir une ligne vers les Etats-Unis.

Med-View Airline a été cotée à la bourse nigériane le 31 janvier dernier. La compagnie possède actuellement sept (7) appareils dont des Boeing 737, 747, 767 et 777.

Rachidou Zakari

## APE

## L'UE rompt les négociations avec la Cematic

L'Union Européenne (UE) a décidé de mettre fin au processus régional des négociations en vue de la conclusion d'un Accord de partenariat économique (APE) avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cematic).

Cette décision de l'UE a été annoncée lors de la 31<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (Ueac), réunie du 14 au 15 février 2017 à Djibloho, en République de Guinée équatoriale.

Dans un communiqué publié après cette rencontre, le Conseil des ministres dit avoir pris acte de cette décision unilatérale de l'UE. Par ailleurs, la Cematic donnera sa position sur cette rupture au cours de la réunion du Comité ministériel des négociations de l'Accord de partenariat économique (Comina), prévue le 3 mars prochain à Douala, au Cameroun.

Les négociations entre les deux parties sur l'APE ont connu quelques soubresauts, illustrés par la signature en solo par le

Cameroun de cet accord au moment où les pays de la région continuaient les pourparlers avec l'UE. Cela a été fustigé par la Cematic qui recommandait aux autorités camerounaises de surseoir au démarrage du processus de démantèlement tarifaire jusqu'à la conclusion d'un accord régional.

Pour rappel, le Cameroun a signé le 15 janvier 2009 l'accord d'étape de l'APE et s'est ainsi engagé à libéraliser progressivement 80% de ses importations sur une période de 15 ans. Cet accord ratifié en juillet 2014 est opérationnel depuis le 4 août 2016.

Depuis cette date, les 1760 produits européens concernés par la chute des barrières douanières peuvent accéder



Quelques chefs d'Etats de la zone CEMAC

au Cameroun en mode préférence en bénéficiant d'un abattement douanier de 25% chaque année. Ces produits de l'UE seront libres d'accès dès 2020. En 2018,

une autre catégorie d'articles européens s'ajoutera à la liste des exonérations, puis une troisième à partir de 2021.

financialafrik

## Côte d'Ivoire / Agriculture

## Le Gouvernement veut produire 715 000 t de noix de cajou en 2017

Le Président du Conseil d'Administration du Conseil du coton et de l'anacarde (CCA) Mamadou Bamba a annoncé la semaine dernière que la Côte d'Ivoire veut franchir le cap des 715 000 tonnes de noix de cajou en 2017.

Les 715 000 tonnes de noix de cajou que vise la Côte d'Ivoire représentent une hausse de 10 % par rapport au volume de 650 000 tonnes enregistré l'année dernière. Selon Mamadou Bamba cet objectif est réalisable à cause de plusieurs facteurs dont l'amélioration des conditions climatiques.

« Les conditions climatiques plus favorables enregistrées devraient nous assurer d'atteindre ces prévisions », a-t-il indiqué.

Si cet objectif de production était réalisé à la fin de cette campagne, cela marquerait un nouveau record pour la Côte d'Ivoire qui avait déjà atteint en 2015, 702 000

tonnes. Pour rappel, la campagne de production d'anacarde 2017 s'est ouverte jeudi dernier avec un prix minimum aux producteurs de 440 fcfa par kilogramme. Le prix du kg de cajou est fixé à 440 FCFA. La Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur mondial de la noix de cajou. Pour la campagne de production d'anacarde 2017 qui a débuté la semaine dernière, le prix minimum garanti aux producteurs sera de 440 FCFA/kilogramme. C'est ce qu'a annoncé le gouvernement ivoirien au terme du conseil des ministres.

Ce prix, qui représente une hausse de 90 FCFA par rapport aux 350 FCFA en



Des noix de cajou

vigueur lors de la campagne précédente, est obligatoire et s'appliquera à toute noix de cajou « bien séchée, bien triée et ne comportant aucune matière étrangère ».

En relevant le prix aux producteurs, le gouvernement ivoirien satisfait aux nombreuses sollicitations des producteurs ivoiriens allant dans ce sens. Ceux-ci plaident en effet depuis peu

pour une hausse du prix du kilogramme de noix appliqué en Côte d'Ivoire afin de « lutter contre la pauvreté dans certaines zones de production ».

En 2016, les producteurs d'anacarde ont perçu 325 milliards de FCFA. La Côte d'Ivoire a produit 650 000 tonnes de noix de cajou en 2016.

TM



Développement à la base / Tournées à Tohoun et à Mango

## Victoire Tomégah-Dogbé constate la réalisation des projets

Le ministre du développement à la base, de l'artisanat de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a procédé à une tournée les 16 et 17 février dernier dans les préfectures du Moyen mono et de Mango. La démarche vise à constater la matérialisation des projets que pilote son ministère sur le terrain d'une part, et d'autre part à sensibiliser les populations au produit du Fonds national de finance inclusive (FNFI).

Localités performantes

## Le canton d'Ahassomé et de Saligbé récompensés

Dans le cadre de sa tournée du 16 et 17 février dernier, le ministre Dogbé a procédé à la remise d'attestations aux cantons les plus performants en 2016, dans la gestion des projets de développement communautaire dans la préfecture de Tohoun. Le village Ahassomé suivi de Saligbé ont été sacrés meilleurs.

Le village d'Ahassomé a reçu 02 millions de FCFA, 01 million a été donné au deuxième en guise de récompense. Distingués par une gestion rigoureuse et participative des ressources que Plan-Togo leur a allouées en début 2016, cette récompense vise à encourager les populations à la base, à prendre exemple sur les lauréats.

Ces deux localités primées, ont été choisis à l'issue d'un processus d'évaluation prenant en compte des critères tels que la gestion du projet, la transparence, le niveau de participation communautaire et la transparence. S'adressant aux représentants des communautés bénéficiaires, Victoire

Tomégah-Dogbé, les a félicités ainsi que les chefs de quartiers, pour leur implication effective dans la réussite du partenariat signé avec Plan internationale Togo. Elle a également remercié le Chef de l'Etat qui a su impulser cette nouvelle dynamique de développement à la base, avec une responsabilité partagée et plus accrue des communautés, l'objectif étant d'assurer une auto prise en charge des populations et une amélioration continue des conditions et du cadre de vie des populations à la base.

En rappel, Plan International Togo est une organisation non gouvernementale installée au Togo depuis 1988. Elle intervient dans 73 cantons de la



Remise d'attestation au chef canton d'Ahassomé

région centrale et des plateaux dont le Moyen -mono. Elle couvre 745 villages. Son approche de travail est

le développement communautaire centré sur l'enfant (DCCE).

E.H.



Pause de la pierre de construction de la maison des jeunes à Mango

La tournée déroulée en plusieurs étapes et milieux a consacré les activités de l'Agence nationale du développement à la base (ANADEB), Programme d'appui au développement à

construction d'un complexe bibliothèque-cyber d'un restaurant-snack bar, d'un espace vert, d'air omnisport, aux populations de cette localité. Le ministre en charge de la jeunesse Victoire Tomégah



Remise de kit d'installation à une bénéficiaire

la base (PRADEB), et du FNFI.

Les actions menées à Mango

La ministre a donné le 17 février, les coups de pioche en guise de lancement des travaux de construction de la maison des jeunes de Mango. Cette volonté de la part du chef de l'Etat fait face à la demande pressante des jeunes de l'Oti, de disposer d'un cadre propice à leur épanouissement. Dans cette maison des jeunes est prévue la

Dogbé a indiqué que cette action est l'une des expressions de la mise en place du programme d'urgence communautaire (PUDC), piloté par le programme des nations unies pour le développement.

Cette cérémonie de lancement a été suivie de la remise de kits d'installation aux Jeunes déscolarisés (JDS) en fin de mission. En effet, 43 JDS des 213 en fin de mission ont bénéficié des machines à coudre avec du matériel, des séchoirs,

des machines pour mécanicien entre autres. Ces kits ont été remis à ceux qui ont appris un métier mais n'ont pas pour s'installer, faute de moyen financier. Le reste des JDS sera mis en apprentissage ou orienté vers des activités génératrices de revenus. Le ministre Dogbé a invité les jeunes bénéficiaires à utiliser les kits à bon escient, et surtout les rentabiliser afin de « dégager la plus-value nécessaire qui leur permettra de subvenir à leur propre besoin et de rembourser les 25%

transformation.

Dans le canton de kpéklémé, Victoire Tomégah-Dogbé et sa suite ont été émerveillés par un jeune entrepreneur, Amouzou Afi spécialisé dans l'élevage des poules pondeuses. Faisant d'une pierre deux coups, le ministre a profité pour donner un chèque de 01 million de francs Cfa à cet entrepreneur. « Ce chèque c'est ma récompense pour avoir participé au concours "meilleurs entrepreneurs 2017". J'ai occupé la sixième place sur



Une partie de fabrication de gari

exigés afin de permettre de poursuivre l'accompagnement d'autres jeunes ».

Dans la préfecture de Tohoun

Infatigable, Victoire Tomégah-Dogbé a rencontré à Tohoun, dans la journée du 16 février, des jeunes entrepreneurs, bénéficiaires du PRADEB, du FAIEJ et d'AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers), des produits du FNFI. Ces derniers étaient fiers d'expliquer leurs parcours, de présenter leurs entreprises et de partager leurs expériences avec d'autres jeunes.

Ces jeunes font de l'élevage des poules pondeuses, de porcins, des chèvres, moutons et la transformation du manioc en Gari et Tapioca. Ils ont été formés et ont accepté de se faire accompagner. Ils ont reçu des crédits allant de 01 million à 02 millions FCFA chacun. Accompagné du préfet de Tohoun, le ministre est allé leur rendre visite dans leurs fermes et lieux de

11 entrepreneurs lauréats », indique l'entrepreneur.

Entouré des autorités locales, Amouzou Afi, a témoigné avec fierté l'impact de ce projet sur la localité. Grâce à son habileté, le jeune entrepreneur a gagné des clients dans les localités environnantes. « J'ai tellement des commandes des œufs que des fois je n'arrive pas à livrer car je ne produis pas assez. Avec ce chèque, je vais passer des commandes de poules pour améliorer ma productivité » a déclaré Amouzou Afi. « C'est extraordinaire ce que nous avons vu », se félicite Victoire Tomégah-Dogbé. « Ces jeunes ont démontré leur sérieux en travaillant, en faisant fructifier leur business et en remboursant leurs crédits. Ils ont la volonté de réussir », a déclaré Victoire Tomégah-Dogbé avant de poursuivre le chemin à la rencontre des femmes bénéficiaires du produit FNFI à Tohoun.

Elom H.

## Mieux comprendre le régime obligatoire d'assurance maladie L'attestation du Traitement des pathologies, une entente préalable spécifique de l'INAM

L'attestation du Traitement des pathologies chroniques (Tpc) est une sorte d'entente préalable spécifique de l'Institut national d'assurance maladie (Inam) qui permet à l'assuré de bénéficier d'une couverture médicale pour des affections de longue durée (ALD) ou des maladies à vie, entre autres le diabète, l'hypertension artérielle, le glaucome chroniques, les suites d'accident vasculaire cérébral.

Ces maladies ne se guérissent pas et le patient doit prendre quotidiennement des médicaments pour les stabiliser en vue d'éviter des complications souvent mortelles ou invalidantes. La maîtrise des règles de délivrance d'une attestation TPC évite des allers-retours inutiles à l'assuré.

La procédure d'obtention d'une attestation Tpc est la même que celle d'une entente préalable. C'est le médecin traitant qui en fait la demande au bénéfice du patient. Outre la fiche technique indiquant l'identité du patient (nom, prénoms et numéro matricule), le médecin traitant doit fournir un dossier médical du patient avec les résultats d'analyses médicales à l'appui.

La demande est alors envoyée au médecin-conseil de l'Inam qui l'analyse, la traite et donne son avis au plus tard les sept jours qui suivent. Si l'avis est favorable, le médecin-conseil délivre une attestation Tpc au patient pour lui permettre d'obtenir les médicaments dont il a besoin pour le traitement de sa maladie.

Un dossier clinique indélébile peut emmener le médecin-conseil de l'Inam à ne pas donner un avis favorable à la demande du médecin traitant. Des précisions ou des analyses médicales supplémentaires s'avèrent indispensables pour le justifier la nécessité de soumettre le patient à un traitement de longue durée ou à un traitement à vie. « Nous devons veiller à la qualité des soins de l'assuré car il est préjudiciable à un patient de le soumettre à un traitement à vie alors qu'on pouvait le guérir autrement », a relevé un médecin-conseil de l'Inam.

### Comment utiliser une attestation TPC

Dès que le dossier est accepté, le médecin-conseil délivre au patient des attestations sur lesquelles figurent les médicaments

TPC (qu'il doit utiliser), leur quantité avec le prix base de remboursement de l'Inam de même que les parts respectives du patient et de l'Inam au cas où il y a une différence entre le prix public et la part que l'Inam devra rembourser.

L'attestation est mensuelle (il s'agit d'une ordonnance mensuelle délivrée par le médecin-conseil de l'INAM sur étude du dossier médical fourni par le médecin traitant). Le patient peut se présenter avec cette attestation mensuelle devant n'importe quelle pharmacie ou officine agréée par l'Inam pour être servi. Cependant, pour une gestion efficiente des attestations TPC, toute ordonnance mensuelle TPC d'un mois donné n'est plus valide à partir de 26 de ce mois. A partir de cette date, c'est l'attestation du mois suivant qui peut être servi. « Nous ne demandons pas que le patient reparte de la pharmacie sans être servi. Mais au lieu d'être servi pour le mois en cours il peut être servi pour le mois suivant. L'important est que le patient ait de médicaments à prendre tous les jours. Nous veillons à ce qu'il n'y ait pas une fenêtre dans la prise des médicaments car dans ce cas de figure, ce serait faire du mal au patient. Nous sommes des médecins et nous veillons à la santé de nos patients », précise un médecin-conseil de l'Inam.

S'il advenait que le patient ne dispose pas d'une attestation du mois suivant, il est tenu de s'adresser au médecin-conseil de l'Inam avant d'aller à la pharmacie ou à l'officine pour être servi. Une attestation du mois suivant lui serait conséquemment délivrée.

### Périodicité de délivrance d'attestation TPC

Pour éviter des allers-retours inutiles aux bénéficiaires d'une part et maîtriser le coût de la prise en charge du traitement des maladies chroniques de l'autre,



Local de l'INAM

l'Inam délivre des attestations TPC d'une périodicité d'au plus six mois aux patients. Dans la pratique, l'Inam délivre au maximum six (06) ordonnances mensuelles de médicaments à un bénéficiaire d'une attestation TPC couvrant la période de six mois consécutifs.

Si le médecin traitant juge nécessaire de changer les médicaments TPC en fonction de l'évolution de la maladie du patient, le médecin-conseil délivre de nouvelles ordonnances TPC au patient même si la périodicité n'est pas achevée (les anciennes ordonnances TPC non utilisées sont reprises à l'INAM).

L'attestation TPC est renouvelée à tout patient dont la période est en passe d'arriver à terme. Un rendez-vous lui est fixé trois semaines avant la fin de cette période de six mois. « Il est regrettable que certains patients oublient de répondre à ce rendez-vous de renouvellement de leur attestation TPC », déplore le même médecin-conseil de l'Inam qui en appelle à une prise de conscience aigüe de tout

bénéficiaire d'une attestation TPC.

A la différence d'une entente préalable qui peut être sollicitée par un paramédical (sage-femme, assistant médical, infirmier ou infirmière), la formulation d'une demande d'attestation TPC est essentiellement réservée aux médecins sauf autorisation exceptionnelle de l'Inam à certains techniciens supérieurs de santé sur demande de leur structure.


Au total, dix règles prestataires de soins (RP) régulent la délivrance et la gestion des TPC. Leur maîtrise évitera au patient des allers-retours inutiles entre son médecin traitant, l'Inam et les pharmacies ou officines agréées (confer l'encadré).

Encadré :

RP34, RP35, RP36, RP37, RP38, RP39, RP40, RP41, RP42 et RP53




Quelques chiffres sur les patients sous TPC et le coût moyen de prise en charge d'un patient sous TPC (en encadré)

TM



- Défense des victimes
- Remorquage - Dépannage
- Fourrière privée
- Abonnement
- Conseil - Représentation
- Facilitation

**SERVICE  
DISPONIBLE  
24H/24**

You live, we care

Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé - B.P. 30117 Lomé-Togo

Tél : +228 93 68 72 12 / 22 45 74 67 - Mail : [contact@estherassistance.com](mailto:contact@estherassistance.com)



# Service & détente

## Embarras

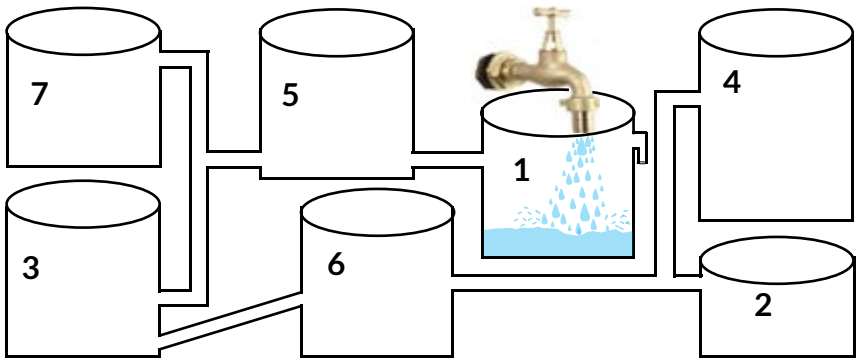
Ta copine t'invite chez elle. Arrivée là-bas, tu trouves sa soeur qui était ton ex-copine, et son frère c'est le garçon avec qui tu t'es battu pour une fille; sa mère est l'imfirmière chez qui tu as fai avorter deux filles; son papa c'est l'homme que tu as chassé parcequ'il sortait avec ta mère.

Devant cette situation que feras tu?? Partage ça avec tes copins.

## Le rêve de Toto

Toto a fait un rêve dans lequel la banque dans laquelle il garde son argent fait faillite et il a tout perdu. Le lendemain de bonne-heure il se rend à la banque et retire tout son argent. Son ami qui l'accompagnait lui dit : Pourquoi tu fais ça? Ce n'était qu'un simple rêve Toto. Connais-tu le slogant de cette banque ? Son ami repondit NON Et Toto replique: Leur slogan est "NOUS FAISONS DE VOS RÊVES UNE REALITE"

## Quels sont les réservoirs qui n'auront pas une seule goutte d'eau?



## Quelques éphémérides du 20 février

- 1972 : Le colonel Kadhafi menace l'Espagne d'une guerre pour obtenir le Sahara espagnol.
- 1811 : Election de Chateaubriand à l'Académie Française.
- 1988 : Franck Piccard remporte la médaille d'Or du super géant aux JO au Canada.
- 2004 : La juge Louise Arbour quitte le banc de la Cour suprême pour devenir haute-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies.
- 2010 : Des coulées de boue et des inondations font 42 morts sur l'île portugaise de Madère.
- 2005 : Israël ordonne le retrait avant juillet des colons de la bande de Gaza.
- 2002 : Un incendie dans un train assurant la liaison entre Le Caire et Louxor fait 363 morts.
- 1967 : Le président indonésien Soekarno cède le pouvoir à Suharto, qui le gardera 31 ans.
- 1965 : Une sonde américaine Ranger s'écrase sur la lune après avoir retransmis 7000 clichés de la surface lunaire.
- 1694 : La naissance de François Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778)

Citation du jour : « (...) mourir, c'est une besogne. » (Yves Thériault, « Le Marcheur »)

## Les meilleurs amis

Connais-tu la relation entre tes deux yeux? Ils clignent ensemble, se déplacent ensemble, pleurent ensemble, voient les choses ensemble et dorment ensemble. Même s'ils ne se voient jamais l'un l'autre. L'Amitié devrait être juste comme ça! La vie est vanité sans amis.



## Un vieux très ingénieux

Un vieux sort de la banque et remarque qu'il est suivi par un voleur. Alors, il se rend dans une pharmacie et achète des médicaments qu'il met dans son sac et les billets d'argent dans le sachet de la pharmacie. A peine sorti de

la pharmacie, le voleur lui arrache le sac et prend la fuite. Le vieux le poursuit et cri: DICLOFENAC tu prends: 1 matin 1 midi 1 soir le siro également et n'oublie pas le CAC1000, c'est bon pour la fatigue surtout après une tél course...

## Photo du jour



Légendez cette photo

## Pharmacies de garde du 13 au 20 /02/ 2017

AKOFA	(AMOUTIVE)	22210097
CENTRE	(ASSIVITO)	22218330
CHATEAU D'EAU	(BE-CHATEAU)	22215751
KPEHENOU	(BE-KPEHENOU)	22213224
ADJOLOLO	(ADJOLOLO)	22210513
PATIENCE	(TOKOIN-GBADAGO)	22216094
GBOSSIME	(GBOSSIME)	22225050
JUSTINE	(TOKOIN-HABITAT)	22210001
PROSPERITE	(AUBA)	23388425
LE JOURDAIN	(WUITI)	22615614
FRATERNITE	(HEDRANAWOE)	22268155
APOTHEKA	(KEGUE)	22615757
RAOUDHA	(ATTIEGOU)	22613939
MISERICORDE	(BE-KPOTA)	23384762
LE PROGRES	(ZORRO BAR)	22358655
ELI-BERACA	(ADIDOGOME)	22512282
LA REFERENCE	(MADIBA)	23202415
BONTE	(WONYOME)	92948440
DJIDJOLE	(DJIDJOLE)	22256512
MILLENAIRE	(ADIDOADIN)	22516431
VERTE	(KLIKAME)	22250326
ENOULI	(AGBALEPEDOGAN)	22259068
DIEUDONNE	(TELESSOU)	23380744
OSSAN	(AVEDJI)	23384425
EL-SHAMMAH	(AMADAHOME)	22469350
AGOE-NYIVE	(AGOE-NYIVE)	22258338
ESPACE VIE	(AGOE-LOGOPE)	22328720
APOU ANTOINE	(AGOE-ASSIYEYE)	22191215
MAWUNYO	(AGOE-SOGBOSSITO)	22423464
DIVINA GRACIA	(AGOE-FIOVI)	22457969
LE DESTIN	(BAGUIDA-ECOBANK)	22411541
HYGEA	(BAGUIDA-AFANOUKOPE)	22273636

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niçger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses

### COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

### OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV: Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

### SANTE GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoïn habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

### MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

### AGENCE DE COMMUNICATION

- Larry Event Day (LED)  
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
Communication, Location d'espaces  
Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

### SUPERS MARCHES A LOME

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

### FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscaïns), Tél: 91 81 25 38

### DANSE ET COURS DE ZUMBA

- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
- COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

### AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99



## Littérature

## « L'Afrique noire doit s'unir » de Folly Ekue paru

L'écrivain togolais Gada Folly Ekue revient sur la scène avec un nouveau chef d'œuvre intitulé « L'Afrique noire doit s'unir ». L'œuvre sera dédiée le 13 mars prochain à Paris en France.

Parue à l'édition Edilivre « L'Afrique noire doit s'unir » est une enquête sur les racines de l'idéologie panafricaine et l'identité du peuple africain. Un document qui fait sa sortie trois mois après son ouvrage « Question d'Etat, Sylvanus Olympio au cœur des révélations franco-togolaises ». L'œuvre rappelle aux lecteurs que la traite négrière et le colonialisme ont marqué les cinq derniers siècles de l'histoire africaine et causé une dispersion de la communauté noire en Europe et dans le Nouveau Monde. Se basant sur la documentation historique et la littérature disponible, l'auteur précise les frontières géographiques et idéologiques du panafricanisme originel qui se doit de se référer exclusivement à l'Afrique noire et à sa diaspora. « Le panafricanisme n'est autre que cette théorie politico-culturelle visant la réunification de ce grand ensemble » écrit le Docteur Folly Gada Ekue à l'avant garde de son quatrième œuvre.

Rappelons que sa première plume parlait du Panafricanisme, le second baptisé « La politique étrangère de la première République du Togo de 1960-1963 », tandis que le troisième est titré « Question d'Etat, Sylvanus Olympio au cœur des révélations franco-togolaises ». Des ouvrages que l'auteur conseille à bien de nombre de politiciens qui peuvent s'en servir afin de revisiter l'Afrique en général et l'histoire du Togo en particulier.



Gada Folly Ekue

Togolais de nationalité, l'auteur est un journaliste, chercheur et enseignant. Il a été lauréat du prix Rotary pour l'intégration et le Multiculturalisme en 2012. Il est également analogue à l'« Africa must unit » du leader ghanéen Kwame N'krumah publié pour la première fois en Italie en 2011.

Christelle Agnindom (stagiaire)

## Muraille d'Agbogbo

## Lancement des travaux de réhabilitation

Les travaux de réhabilitation et protection du périmètre de l'ancienne cité du peuple Ewé de Notsè ont été lancés le 16 février dernier à Notsè dans la préfecture de Haho. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des réalisations du Projet de Gestion Intégrée et des Catastrophes des Terres (PGICT).

Le projet est initié par la Cellule d'appui aux initiatives de développement en Afrique (CAID-Afrique) avec le soutien financier de la Banque Mondiale à hauteur d'un montant de 30 millions de F Cfa. Cet acte consiste à rénover l'ancienne muraille d'Agbogbo afin de le rendre accessible aux générations futures.

A propos de cette muraille, Togbui Agokoli IV a précisé qu'elle a un périmètre de 14,5 km avec 4 m de hauteur et 3 m d'épaisseur. Selon le chef Agokoli, cet endroit a été un abri protectionniste à l'intérieur duquel avait vécu pendant longtemps le

peuple Ewé avant l'exode, qualifié de nos jours de dispersion des Ewé.

Pour sa part, le ministre de la culture, Guy Madjé Lorenzo, a expliqué qu'avec les travaux de réhabilitation « nous voulons protéger notre patrimoine culturel commun afin de le rendre plus accessible à tous car la protection du patrimoine, sa valorisation et sa transmission aux générations futures sont donc des impératifs éthiques, inséparables du respect de la dignité et de la personne humaine

Notons que cette réhabilitation sera suivie



Vue partielle du mur

de la construction d'un complexe culturel avec un musée historique des Ewé à l'intérieur. Ce sera un centre

d'éducation pour l'humanité et pour les Togolais.

C.A (stagiaire)

## Cinéma / Oscars 2017

## Une année exceptionnelle pour les Africains-Américains

Pour la première fois de l'histoire, trois actrices africaines-américaines sont nommées aux Oscars dans la catégorie meilleure seconde rôle féminin. Deux acteurs et un réalisateur noir figurent également dans la sélection 2017.

L'académie des Oscars a-t-elle tiré les leçons du passé ? Il semblerait, puisque la sélection 2017 ne sera pas 100% blanche... contrairement aux deux précédentes.

Parmi les heureuses élues de cette 89ème édition figurent Viola Davis, qui joue aux côtés de Denzel Washington dans Fences (lui-même nommé dans la catégorie meilleur acteur), ainsi que Naomi Harris pour Moonlight - un drame de Barry Jenkins sur l'histoire d'un jeune garçon africain-américain

homosexuel - et Octavia Spencer, qui avait déjà reçu l'Oscar du meilleur second rôle pour sa performance dans La Couleur des sentiments en 2012. Cette fois, l'actrice est nommée dans Hidden Figures, qui retrace l'histoire de trois Africaines-Américaines ayant joué un rôle déterminant dans la conquête spatiale des États-Unis. Son partenaire de jeu, Mahershala Ali, a également été nommé dans la catégorie meilleure seconde rôle masculin.

Un réalisateur africain-américain en

lice pour le meilleur film

De façon tout aussi inédite, à 39 ans, le réalisateur Bradford Young figure dans la liste des nommés pour l'Oscar du meilleur film, avec Arrival (2016), en lice dans sept autres catégories.

L'absence de nommés africains-américains aux Oscars, toutes catégories confondues, avait suscité une vive polémique sur Twitter sous la bannière du hashtag « Oscarsowhite ». Certaines grandes figures d'Hollywood, comme le réalisateur et acteur Spike Lee et l'actrice Jada Pinkett, n'avaient pas hésité à boycotter la prestigieuse cérémonie pour manifester leur colère.

jeunefrique.

## Lire

« ...A plusieurs reprises le mariage de Kamon fut reporté. Tiédjan-Coumandant ne voulait pas lui permettre de se remarier. De se marier? Non. En vérité, il avait interdit qu'on s'amusât dans les villages tout simplement parce qu'on avait poignardé l'ancien commandant. C'était une punition pour le pays. Encore une invention de Tiédjan-Coumandant !

On ne peut pas se marier dans ce pays sans s'amuser. Il faut le balafong, la kora et Kamon qui était revenu de la Côte-d'Ivoire en retard sur la saison sèche voulait tout de même se marier. Il multiplia les demandes de permission au commandant jusqu'au jour où ce dernier daigna lui répondre « accordé ».

Le jour de ce mariage était très attendu par une autre personne : Lamine. Il attendait impatiemment ce jour parce qu'il voulait revoir Tié'nci. Il voulait écouter sa douce voix, il voulait encore contempler ses

yeux magnifiques, il voulait voir ce sourire un peu triste. Il avait beaucoup pensé à la jeune fille. Il rêvait d'elle chaque nuit et alors qu'il se remémorait leurs brèves rencontres. Tout son être était secoué de doux frissons. Etait-ce bien là l'amour? Il se le demandait. Auparavant il n'avait jamais pensé à ce que l'amour pouvait être. « Suis-je donc amoureux? Devrais-je donc me marier? ».

Et cette question de mariage l'arrêtait. Il le savait. Le mariage était une question grave, d'autant plus

grave que l'argent prenait de plus en plus d'importance dans le pays. Certes, avant, les parents des jeunes exigeaient de leurs futurs beaux-fils des travaux nombreux et pénibles, des travaux chaque année renouvelés. Le jeune prétendant devait travailler dans les « tchanis » de la future belle-mère, dans les champs du futur beau-père, acheter du dolo pour les vieilles personnes qui s'occupaient de l'affaire.

Ces travaux n'étaient pourtant pas un moyen pour exploiter le jeune homme. Ils avaient une signification morale. Il fallait éprouver le courage et la bonne volonté du futur gendre. On ne peut donner sa fille à n'importe qui, à un fainéant qui ne réussirait même pas à la nourrir ...

Mais l'institution perdait de sa valeur depuis l'avènement de l'argent que les Blancs venaient d'introduire dans le pays Et la dot prenait un autre visage.

Les parents des jeunes filles tendaient à devenir des commerçants. Les filles, une marchandise. Le mariage, une affaire.

Oui, le mariage devenait grave. Souvent les jeunes gens émigraient temporairement en Côte-d'Ivoire, travailler dans les plantations de café et avoir l'argent nécessaire pour se marier. Avant de partir, ces garçons prenaient une « fiancée... »

Extrait de *Jusqu'au Seuil de l'Irréel* d'Amadou KONE. Pp 85 à 86



## Football

### L'association des joueurs du Togo présente son nouveau bureau

L'Association des joueurs de football du Togo (AJFT) a son nouveau bureau. Celui-ci a été présenté le mercredi 15 février dernier à la presse, dans les locaux de la Fédération togolaise de football (FTF).



Le bureau de l'AJFT

Le nouveau bureau exécutif de l'AJFT est composé de 9 personnes. Il a pour président Ouro Moustapha, 1er Vice Président Djima Oyawole et 2è vice président Kokou MOKA. Tous, des anciens joueurs ont fait leurs preuves au Togo et dans d'autres championnats étrangers. Le bureau est composé par ailleurs d'un Secrétaire général, son adjoint, de deux trésorier généraux et deux conseillers.

Cette conférence de presse a permis à l'association de partager sa vision. Cette dernière, selon ses responsables est d'accompagner les joueurs, de défendre leurs droits et intérêts, de sensibiliser sur l'importance de la scolarisation et formation professionnelle, la culture de la non-violence sur les

stades, promouvoir la recherche de l'excellence sportive, une assistance juridique permanente.

« Les difficultés qu'ont connu les acteurs du football en général et les footballeurs en particulier dans un passé récent nous a poussé à créer cette association qui est un cadre juridique de revendication des droits des footballeurs », a déclaré Ouro Moustapha lors de la conférence de presse.

Créée depuis le 05 décembre 2009, l'Association des Joueurs de Football du Togo est une association qui a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de vie socio-économique et culturelle des footballeurs de D1, D2, D3 et les joueurs expatriés.

Z.R.

## FTF-Semassi FC

### Ce que voulait Semassi en refusant de verser la ristourne

Après la sortie de la Fédération togolaise de football (FTF) relative au refus de Semassi FC de lui verser la ristourne des recettes des entrées du match de la 14ème journée de la première division livré face à l'As OTR, c'est le tour du président des guerriers de Tchaoudjo Foli-Bazi Katari de s'expliquer. C'était lors d'une conférence de presse qu'il a tenue la semaine dernière.

« J'ai eu le contenu du communiqué rendu public par la Fédération Togolaise de Football (FTF) condamnation de l'attitude des dirigeants du club Semassi qui auraient refusé de verser les ristournes. Je ne peux vous mentir, c'est vrai, nous avons retenu les ristournes », a reconnu le président de Semassi.

Et pourtant, le versement des ristournes est un accord qui a été signé entre l'instance du football togolais et les responsables des différents clubs du Togo.

« Avant le début du championnat, nous nous sommes dits qu'à chaque match, on devait donner une ristourne à la FTF », a-t-il aussi reconnu.

#### La décision et les réalités du terrain

Pour Foli-Bazi Katari, il est nécessaire de revoir le pourcentage que perçoit la FTF sur les recettes lors des matchs. En effet, « dans l'application de cette mesure, nous avons constaté un certain nombre d'anomalies pour lesquelles nous avons tout simplement voulu échanger avec la fédération... Pour les 7 matchs de Semassi à domicile lors de la phase aller, les membres du bureau avaient estimé qu'il y a quelque chose qui ne va pas et qu'il fallait retrouver la Fédération et revoir comment répartir les choses. Nous avons constaté que sur les 7 matchs que nous avons abrités, nous avons une recette de



Foli-Bazi Katari

17 Millions et la Fédération a pris 8 Millions, toutes les autres charges défalquées, le club après la première phase s'est retrouvé avec 4 Millions », a déclaré le président de Semassi par ailleurs.

#### Un moyen pour attirer l'attention du bureau exécutif de la FTF

« Nous avons estimé qu'il faut qu'on rencontre la fédération pour qu'on rediscute des modalités de départ et nous avons envoyé le 31 Décembre, une lettre à la fédération pour dire que nous venons de tenir une réunion à mi parcours au niveau de Semassi et nous avons constaté un certain nombre d'anomalies et que nous voulions les rencontrer pour en discuter et que ces anomalies-là reposent sur la répartition des recettes des matchs. Depuis le 31 Décembre, nous n'avons pas eu de suite. » A-t-il expliqué.

Rachidou Zakari

## Congo

### 60 Candidatures pour le poste de sélectionneur des Panthères

La Fédération congolaise de football (Fecofoot) a publié les candidatures qu'elle a retenues pour la succession de Pierre Lechantre à la tête de la sélection nationale. 60 candidatures au totale ont été retenues.



Patrice Carteron



Sébastien Migné

Parmi les prétendants, on retrouve plusieurs noms connus. Du Belge Paul Put aux Français Patrice Neveu, Sébastien Migné, Sébastien Desabre, Philippe Troussier en passant par le Brésilien Antonio Dumas ou encore le Serbe Zlato Krmpotic. Il y a également des Africains dont le local Jean Eloi Mankou, le Nigérian Eucharía Ngozi

Uche et le Sud-africain Sudesh Singh. Le Congo part sur un ticket entraîneur expatrié-entraîneur local pour les Diables rouges. D'après les indiscretions, Troussier, Carteron et Migné devraient composer la short-list. On en saura plus dans les prochains jours.

TM

## Cameroun

### Hugo Broos cherche d'autres défis

Hugo Broos l'actuel sélectionneur du Cameroun ne sera peut-être plus avec les Lions Indomptables. Celui qui vient de remporter la Coupe d'Afrique des nations (CAN) est à la recherche d'un nouveau défi. Peut-être l'Afrique du Sud. En tout cas, son nom a été aperçu sur la liste des techniciens qui se bousculent pour le poste de sélectionneur des Bafana-Bafana.



Hugo Broos

Hugo Broos a réussi à accrocher une 5è couronne continentale au maillot des Lions indomptables il y a quelques jours. Mission accompli, place maintenant à d'autres défis. Son agent confirme son dépôt de candidatures chez les Bafana Bafana.

« Il est très intéressé à travailler avec un groupe jeune et je pense que l'équipe nationale sud-africaine n'a pas été performante ces dernières années, et si on observe son évolution

à la tête de la sélection camerounaise, avec non seulement les stars mais aussi les joueurs qui veulent lutter et travailler dur, je pense que son intérêt est un bon signe », a confié Gino Laureyssen de Ligi à Kick Off.

Outre le Belge, les Italiens Roberto Mancini et Giovanni Trapattoni, le Nigérian Samson Siasia, l'Allemand Bernd Schuster sont également candidats.

R. Zakari

# Reportages



## Affaire LCF et City Fm

### Le personnel privilégie le dialogue

Le personnel de la télévision privée La Chaîne du Futur (LCF) et la radio City FM a annoncé le vendredi 17 février dernier à Lomé qu'il privilégie la voie du dialogue pour parvenir à une solution dans l'intérêt des près de 80 personnes employées du Groupe Sud Media.



Un membre du personnel de LCF

La nouvelle stratégie du personnel de LCF et de City FM a été rendue publique lors d'un point de presse

animé par Samuel Gnanhoui et ses collègues. En rapport avec l'option de dialogue pour que les deux organes

fermés soient ré-ouverts, le personnel a remercié les uns et les autres en l'occurrence les organisations de la société civile, les organisations professionnelles de la presse et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour leur cause et qui ont mené et continuent de mener des actions à des niveaux divers.

L'option pour la voie du dialogue intervient après trois jours de manifestations à Lomé pour réclamer de la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication (HAAC) la réouverture des deux organes qui ont été fermés le 06 février dernier.

En privilégiant le dialogue pour trouver une issue à cette affaire qui agite le monde des médias au Togo mais aussi la société civile, les employés du Groupe Sud Media ont dans leur déclaration fait savoir que plusieurs démarches ont été entreprises pour un retour à la normale.

Aunombre des démarches entreprises, le personnel a déclaré d'une part que

« L'administration du Groupe Sud Media a déposé des recours auprès de la chambre administrative de la Cour suprême pour faire annuler la décision du président de la HAAC » et d'autre part que « Les Organisations de la Société Civile ont également initié des actions notamment une série de manifestations pacifiques dont la première partie s'est déroulée ces 14, 15 et 16 février 2017 ».

Au regard de la situation qui a mis les employés au chômage, le personnel a révélé avoir que « entamé des négociations de couloir auprès des institutions compétentes de la république en vue d'obtenir une issue favorable à cette situation ... le personnel a officiellement saisi Madame le Médiateur de la République à cet effet ».

La sortie du personnel est une nouvelle donne qui aura à coup sûr une incidence sur la deuxième série des manifestations prévues la semaine prochaine à Lomé par des organisations de la société civile mais aussi certains groupes d'organisations de presse qui ont annoncé qu'ils iront à la HAAC, un lieu dont l'accès est interdit aux manifestants, pour aller remettre leur déclaration.

Freda Sefiamor

## Cour d'Assises de Lomé Trois individus condamnés pour complicité d'homicide

La Cour d'Assise de Lomé a condamné la semaine dernière, trois prévenus à des peines de réclusion. Ces jeunes, selon les informations données par icilome.com seraient des coupeurs de route.

Ces trois coupeurs de route dont un a été acquitté, le second condamné à 10 ans et le dernier en fuite écoperont d'une condamnation par contumace assortie du mandat d'arrêt. Les trois ont toujours effectué leurs coups sans être inquiétés jusqu'à ce qu'ils ne soient appréhendés par les forces de l'ordre à la suite d'un forfait qu'ils ont commis sur un monsieur dénommé Kodjo.

inerte sur le champ. Ils emportent son téléphone, son argent et sa moto. Des enquêtes menées par la gendarmerie d'Anié ont permis de mettre la main sur Sad, Zoubérou et Sawadogo de nationalités Béninoise et Burkinabè. Mais une perquisition dans la maison de Zoubérou fait découvrir le téléphone portable de Kodjo, preuve qu'ils ont un lien avec cet homicide », nous apprend icilome. Interrogé en enquête préliminaire,



Un symbole de la justice

« Les faits remontent à octobre 2012. Kodjo allait de Moréthan à Nyamassila à l'aube quand trois individus cagoulés et armés de fusils de chasse et de machettes se jettent sur lui. Ils intiment l'ordre à Kodjo de leur remettre sa moto, et font face au refus de celui-ci. Ils l'assomment à coup de machettes. La victime tombe

Zoubéra déclare avoir volé ce portable à Sad, qui déclare l'avoir reçu de Sawadogo. Devant la Cour d'Assises de Lomé, les trois brigands sont reconnus coupables de groupements de malfaiteurs, homicides volontaires, vols qualifiés, complicités de vol.

TM

## Justice togolaise Atelier de modernisation

Un atelier de renforcement des capacités de la Justice togolaise s'est tenu le 16 février dernier à Lomé.



Pius Agbetomey, le ministre de la justice

Au cours de cet atelier qui s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation de la Justice togolaise, il y a eu une présentation des grandes lignes du recensement poste par poste du personnel du ministère de la justice. Les participants ont assisté à la restitution et la validation du rapport provisoire de l'audit organisationnel des juridictions et de l'inspection générale des services juridictionnels et préventifs.

L'objectif de cette rencontre est d'améliorer ce qui a été constaté et de mettre en œuvre les recommandations contenues dans ce rapport. Les acteurs de la Justice ont donc au cours de l'atelier, examiné les résultats de l'étude. Présent à cette rencontre, le ministre

de la Justice, Pius Agbetomey, tout en saluant le bien-fondé de l'atelier, a appelé les participants à faire preuve de perspicacité et de finesse dans les analyses, de compétence et d'esprit de sagesse dans l'appréciation du document soumis à l'étude. Et surtout, à un respect des décisions prises dans le document.

Organisé par le Programme d'appui au secteur de la justice (PASJ), et financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 5 milliards de francs CFA, ce programme va s'étendre sur une durée opérationnelle de 3 ans.

Le gouvernement togolais a en effet enclenché depuis quelques années différentes réformes afin de bien assurer les droits et libertés des citoyens.

Dépêches Togo



L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

# Pub



**AG Partners**   
 agence conseil en communication

**Publicis Africa Group**

<b>Stratégie de communication</b>	<b>Achat d'espace</b>	<b>Edition</b>
<b>Organisation d'événements</b>	<b>Conception et création</b>	
<b>Conception de spots</b>	<b>Relations presse et RP</b>	

AG Partners Togo BP.30117 Lomé - TOGO Tél. +228 22 20 49 15 Fax. +228 22 20 49 16  
 lome@ag-partners.com - 254, Rue Amoussimé Tokola - Casablanca - RC 2006B0555 - NIF 521174 Q

Neutralité positive